

**19^e réunion du Conseil Ministériel de l'OSCE
Dublin, les 6 et 7 décembre 2012**

**Intervention de S.E. Monsieur Jean Asselborn,
Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères du
Grand-Duché de Luxembourg**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'OSCE est une organisation de 57 membres certes, mais c'est aussi une famille, une famille euro-asiatique et euro-atlantique en l'occurrence. Je tiens à féliciter mon ami Eamon Gilmore et son équipe pour la façon collégiale, et à l'occasion informelle, dont ils ont conduits les travaux à l'OSCE en 2012, et je suis confiant que notre collègue Kostyantyn Hryshchenko fera en sorte de relever avec bonheur le défi en 2013.

Monsieur le Président,

Cette réunion ne devrait pas se clore sans l'adoption de décisions ministérielles dans le domaine de la dimension humaine, « la troisième corbeille » certes, mais d'une importance toute première pour notre communauté et nos sociétés. Car c'est l'individu, les femmes, les hommes, les enfants qui sont les sujets et l'aune de nos efforts.

Une société ne peut exister que par les individus qui la composent librement. Je réitère dès lors mon attachement au droit inaliénable de chacun de bénéficier des droits de l'homme et de jouir sans entraves des libertés fondamentales. Leur protection et la promotion est notre responsabilité première sur le chemin de la coopération et de la sécurité.

L'essor des médias électroniques a multiplié les sources et permet de bénéficier d'informations plus diversifiées tout en offrant les moyens de propager librement les opinions. Nous vivons au jour le jour ce phénomène qui défie les frontières traditionnelles. L'information ne connaît pas plus d'entraves que les droits ou les valeurs qui nous inspirent dans cette organisation. Agir contre ce flux est illusoire et vouloir en gérer l'accès aux citoyens est une chimère. La censure et le filtrage d'informations gêneraient non seulement les citoyens dans leurs droits politiques, économiques et sociaux, mais figeraient aussi les postures et les infrastructures sociales, causant stagnation et retards dangereux, internes et aussi dans les rapports avec les autres peuples et pays.

La meilleure réponse sera celle du débat, du dialogue et du vote démocratique. Nous risquons de porter sérieusement atteinte à la solidité de notre devenir commun si nous tentons de limiter la circulation des réflexions, tellement cruciale pour le développement de nos sociétés, de peur de vexer opinions et convictions établies, et parfois tellement incrustées qu'elles entendent empêcher les évolutions.

Voilà qui plaide en faveur de l'adoption d'une décision digne de ce nom à Dublin sur le renforcement de la liberté des médias. Le Luxembourg souscrit entièrement au projet de décision de la Présidence-en-exercice irlandaise !

Voilà qui plaide aussi pour des compromis notamment sur les textes sur les libertés fondamentales dans l'ère numérique, la liberté de rassemblement et d'association, et de poursuivre le travail pour agir contre le nationalisme agressif pour ne citer que ces projets-là.

Prenant note avec intérêt des suggestions visant à réformer la dimension humaine de l'OSCE, je retiens surtout qu'il importe de ne pas restreindre la participation de la société civile à nos travaux.

Monsieur le Président,

Je souhaite rendre hommage au rôle essentiel joué par les journalistes qui rencontrent encore trop souvent des difficultés dans l'exercice de leur métier dont la dangerosité mérite d'être reconnue, et ce hélas aussi au sein de la région de l'OSCE ! En Hongrie, par exemple, un pays de l'Union européenne, il faut espérer que les acquis démocratiques ne continuent pas d'être tirés vers le bas.

Il appartient à notre réunion de contribuer au renforcement de l'appui politique et financier, aux trois institutions phares de l'OSCE : la Représentante pour la liberté des médias, le Bureau des Institutions démocratiques et des Droits de l'homme et le Haut Commissaire pour les Minorités Nationales. L'autonomie de ces institutions et leur impartialité sont le gage de leur crédibilité et de leur autorité et donc de leur efficacité.

Monsieur le Président,

Insuffler une nouvelle dynamique au règlement pacifique des conflits gelés reste prioritaire. Je me réjouis de la tenue d'élections parlementaires en Géorgie cette année, observées par l'OSCE. Je note en particulier que les Géorgiens ont respecté le résultat de ces élections et ont assuré le transfert du pouvoir vers un nouveau gouvernement. Cette approche doit être poursuivie et j'espère qu'un rapprochement entre la Russie et la Géorgie puisse se réaliser.

La dynamique dans le cas de la Transnistrie semble prometteuse. Les négociations formelles en format « 5+2 » ont été reprises et le processus de règlement du conflit transnistrien fut ainsi remis sur les rails. Je salue l'engagement de la Présidence-en-exercice, des médiateurs, des observateurs et des parties qui a permis d'atteindre ce résultat important, tout en espérant que la reprise des négociations formelles permettra au train d'avancer rapidement.

Les transformations importantes vécues dans le monde arabe ont considérablement affectées nos partenaires méditerranéens. Pendant cette phase de transition difficile et afin de permettre à l'arbre de la démocratie de prendre vraiment racine, je souhaite que l'OSCE se tienne prête à appuyer les demandes de nos partenaires, qu'elle partage ses outils et sa vaste expérience en matière de démocratisation et de renforcement de l'Etat de droit notamment.

De même, je soutiens le renforcement des projets et des actions de notre Organisation bénéficiant à une autre zone limitrophe, en l'occurrence à l'Afghanistan, afin d'aider ce pays et ses voisins à se préparer à l'échéance 2014.

L'année passée une décision ministérielle a chargé le Forum pour la coopération en matière de sécurité de renforcer les mesures de confiance et de la sécurité décidés à Vilnius dans le cadre du Document de Vienne 2011. Dans une déclaration interprétative à la décision en question, 38 Etats participants de l'OSCE, dont le Luxembourg, ont appelé à continuer et à compléter les efforts. Malheureusement cet appel n'a été suivi, en 2012, que par une seule décision, à savoir la notification annuelle d'une activité militaire majeure.

En tant que futur président du Forum pour la coopération en matière de sécurité au dernier trimestre 2013, le Luxembourg soutiendra les efforts des Etats participants

pour améliorer la coordination avec l'ONU dans le domaine des armes légères et de petit calibre et les incitera à suivre de près les négociations du traité sur le commerce des armes.

Il est dommage que ni la commission consultative pour le régime ciel ouvert, ni le groupe consultatif pour le traité des forces armées conventionnelles en Europe n'ont été en mesure d'apporter une contribution significative aux activités de l'OSCE en 2012. Cela prouve, s'il le fallait, que le contrôle des armements conventionnels en Europe est dans une impasse. Je réitère donc l'appel fait lors de la déclaration commémorative à Astana par les chefs d'Etat ou de gouvernement des 56 Etats participants de l'OSCE pour relancer les négociations dès 2013, afin d'obtenir le degré de sécurité le plus élevé avec le niveau d'armement le plus bas. Il faut incontestablement que des impulsions nouvelles se manifestent.

Les défis auxquels fait face notre Organisation restent nombreux et sont même croissants, ce qui ne facilite pas la tâche de notre Secrétaire Général Monsieur Lamberto Zannier, qui s'acquitte pourtant de sa tâche avec bravoure et persévérance.

Monsieur le Secrétaire Général,

Je tiens à vous assurer de notre plein appui dans vos efforts pour rendre notre Organisation plus effective et pour la positionner au sein de la communauté internationale et des Organisations Intergouvernementales, de sorte à ce qu'elle puisse contribuer à cimenter un avenir sûr dans notre aire géographique.

Je vous remercie de votre attention.